

OBJECTIF(S)

- Appréhender les notions de base de la Copropriété, connaître les droits et obligations des copropriétaires. Mieux constituer son dossier de vente : documents de l'article L721-2 du CCH – Extranet copropriété

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Managers, Négociateurs, Assistants ayant une expérience en transaction

Tout collaborateur participant à la préparation ou la rédaction des actes de vente

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 7 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en droit immobilier

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I – INTRODUCTION - CADRE JURIDIQUE DE LA COPROPRIÉTÉ

- Sensibilisation au régime de la copropriété
- Copropriété et lotissement - Copropriété et indivision
- Les raisons de la naissance du régime de la copropriété
- Les textes de la copropriété Evolutions lois ALUR et ELAN

II – ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA COPROPRIÉTÉ

- Les documents : Règlement de copropriété, EDD, état de répartition de charges
- Rôles : Syndicat de copropriétaires, syndic, conseil syndical
- Nature et composition des lots
- Droits et obligations des copropriétaires
- Assemblées : rôle et fonctionnement
- Charges de copropriété : nature et répartition
- Les divers travaux et leurs conséquences

III – VENTE DE LOT DE COPROPRIÉTÉ

- Documents et règles de mutation
- Documents à remettre à l'acquéreur
- Où trouver les documents et informations ?
- Conséquences financières : partage acquéreur/vendeur
- Chronologie de la vente de lot de copropriété
- Protection des intérêts du syndicat
- Droit de préemption des aires de stationnement



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap